

**Décision n° 02-792 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 24 septembre 2002 modifiant les autorisations délivrées à des sociétés d'établir et d'exploiter un réseau radioélectrique indépendant à usage privé du service mobile terrestre (2RP) et attribuant les fréquences associées**

Titulaire	Commune de l'utilisateur	Département	Fréquence d'émission en MHz
MAIRIE DE THONES	THONES	74	169,8750
SERMA	MORZINE	74	158,6250
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANCY	DOMMARTIN LES TOUL	54	466,3750
FC NANTES ATLANTIQUE	NANTES	44	444,8000
FC NANTES ATLANTIQUE	NANTES	44	444,9625
FC NANTES ATLANTIQUE	NANTES	44	445,3750
FC NANTES ATLANTIQUE	NANTES	44	445,5250
FC NANTES ATLANTIQUE	NANTES	44	446,3125
FC NANTES ATLANTIQUE	NANTES	44	446,5125
FC NANTES ATLANTIQUE	NANTES	44	446,7875
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE DE NICE COTE D AZUR	CANNES	06	444,5750
CEDILAC SA	VIENNE	38	445,8000
MAERSK ENTREPOTS SA	LOON PLAGE	59	444,8875